



Visa long séjour visiteur en carte de résident

Par **lovelyasia**, le **03/06/2018** à **21:21**

Bonjour,

Mon frère majeur et américain souhaite s'installer en France. Il est né en France de parent réfugié laotien, le français est sa langue maternel et a suivi sa scolarité jusqu'à ses 6 ans avant de s'expatrier avec la famille au USA.

Mon frère fait parti de ses gens qui se sentent déraciné.

Nous comptons lui demandé un visa long séjour en tant que visiteur (pour rester plus de 3 mois, ressources de revenus aucun problème),et à l'issu de se délai de faire une demande de carte de résident.

Pensez-vous que cela fonctionne bien dans ce sens, à moins que vous avez d'autre solution pour ses démarches.

merci par avance de votre attention.

Par **Visiteur**, le **03/06/2018** à **22:08**

Bonsoir

Pour le visa, il sera à demander auprès du consulat de France de son État

Voici un lien...

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/>

Par **lovelyasia**, le **03/06/2018** à **23:04**

nous savons où déposer la demande , il dépends du consulat français de Chicago.

Ma question est de savoir si à la fin de son visa de visiteur si il pourra demander une carte de résident.

Par **youris**, le **04/06/2018** à **10:10**

bonjour,

il existe plusieurs types de titre de séjour longue durée pour un étranger en france.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>

le principe est que l'étranger majeur qui veut s'installer en france dispose de revenus suffisants pour y vivre en particulier en matière de logement et surtout devra avoir une couverture maladie afin qu'il ne se retrouve pas à la charge de l'état français.

salutations

Par **lovelyasia**, le **04/06/2018** à **13:31**

malheureusement cela ne répond pas à ma question.

Je connais tout les visas et nous choisissons le visa visiteur, aucun problème de revenu. J'aimerais savoir si à l'issue du visa de visiteur que nous aurons, si il pourra à échéance demander par la suite une carte de résident française.

j'ai l'impression de ne pas être claire, partez du principe que j'ai le visa visiteur, j'aimerais demandé une carte de résident à la fin du visa visiteur, est ce possible?

merci

Par **fabrice58**, le **04/06/2018** à **13:48**

Bien sûr, il pourra même le demander en arrivant.
L'obtenir, c'est autre chose.